

poumon telle que décrites par le Dr. Prévost?—R. A une cause subite. Par une cause subite j'entends par une cause venant du dehors de la maladie. Une personne peut vivre longtemps avec un seul poumon. Il n'y avait rien dans les poumons pour causer la mort, à l'exception de la congestion. Le passage du calcul biliaire cause une douleur vive près des fausses côtes, des vomissements, spasmes, coliques, sueur froide et une grande prostration des forces. Dans les cas où la suite est la mort, il y a inflammation du passage et ulcération. J'ai entendu décrire la position de la défunte par les témoins et je ne crois pas qu'une personne morte à la suite de causes biliaires, aurait occupé une semblable position.

Transquestionné—Il y a beaucoup de maladies qui produisent l'étouffement. Il y a différentes causes qui peuvent déterminer les congestions cérébrales et pulmonaires. Du moment où la respiration est gênée et qu'il y a étouffement, n'importe quelle en soit la cause, il y a congestion cérébrale et pulmonaire. La description de l'examen du corps, donnée par le Dr. Prévost, n'est pas suffisante pour dire positivement quelle a été la cause de la mort. Les bronches servent à conduire l'air dans les poumons. Je n'ai jamais vu un seul mort les yeux fermés.

Par la Cour—Je ne connais aucun cas où la mort puisse être causée par les calculs biliaires. D'après l'examen du cadavre tel que décrit, je suis d'opinion que la mort est due à une cause violente d'asphyxie. Je ne vois rien dans l'intérieur qui ait pu causer l'asphyxie et il faut que ça ait été une cause extérieure.

D. Y a-t-il congestion du cerveau et du poumon dans le cas d'une personne mourant dans un état d'évanouissement?—R. Non, car l'effet serait contraire.

DEFENSE.—MM. Smith et Cassidy présentent la défense et produisent ensuite les témoins à décharge.

Louise Bélisle, fille de la prisonnière—J'étais chez nous un soir du mois de mai dernier. J'ai été éveillée par un vent violent qui faisait battre les contrevents. Je sais que maman s'est levée et qu'elle a parlé à Antoine Desforges à haute voix. Ils n'ont pas parlé longtemps. Ce soir-là, maman s'est couchée avec moi. Je n'ai jamais entendu ma belle-sœur se plaindre de la mauvaise conduite de ma mère. Je n'ai jamais vu la moindre chose se passer entre maman et le prisonnier Antoine qui pût me donner de mauvais soupçons.

Joseph Desforges, frère des deux prisonniers—L'aîné Antoine Desforges a une santé faible et est sujet aux maux de tête. Il a pour habitude de s'éveiller souvent la nuit en se plaignant du mal d'estomac.

Clément Gauthier connaît les prisonniers, donne un bon ca-

raciè
de J
Je
Des
femr
Po
mots
Sc
Il
M
forge
criti
pres
tom
pabl
culp
Ce
teurs
A
calm
des
A
délit
Il
M
les j
“
A. L
préc
Un
“
com
coup
Or
M
La
ges c
La

La
rego
fonta
pron
vauc
barre
A